

Le 20 juillet 2009

Communiqué.

Fin de l'enquête publique : l'hypocrisie a assez duré, arrêtons ce projet de ligne THT !

L'enquête publique sur le projet de ligne Très-Haute-Tension Cotentin-Maine s'est terminée ce vendredi 17 juillet. Durant un mois et demi, le dossier administratif et technique de RTE était disponible à la consultation pour le public, les riverains, les associations... C'est bien le seul intérêt et le seul but de cette procédure qu'est l'enquête publique : l'accès aux données du projet. Car **pour le débat sur la santé publique et les conséquences sur les élevages, il faudra repasser.**

Jouant donc leur simple rôle de « facilitateurs d'accès » aux informations contenues dans la pseudo-étude d'impact, les commissaires enquêteurs sont apparus, au mieux, impuissants face aux inquiétudes des riverains concernant les impacts sanitaires ou, au pire, défendant les thèses des RTE. Certains refusaient tout débat sur la justification du projet de ligne THT, **comme si le déni de démocratie de l'EPR justifiait ce nouveau simulacre de consultation.**

Les associations et la coordination interrégionale Stop-THT, ayant perçu la forte attente des populations concernées sur le projet et ses modalités, ont été présentes à quasiment toutes les permanences de la commission d'enquête pour présenter une contre-information et proposer la tenue d'un registre citoyen.

Près de 4000 personnes se sont prononcées pour l'arrêt des procédures actuelles, le lancement d'études épidémiologiques, la mise en place de fermes témoins, l'adoption d'une législation de protection des effets des lignes THT. Ces demandes ont aussi été relayées par au moins 4 parlementaires nationaux et européens.

Des centaines de riverains ont exprimé leur préoccupation sur le registre citoyen. Aucun ne souhaite se retrouver à moins de 300 mètres de la ligne, distance minimale qui devrait être prescrite dans une éventuelle réglementation de protection.

Il reste, pour les commissaires enquêteurs à démontrer les capacités pour lesquelles ils ont été désignés, à savoir indépendance et impartialité. L'enquête publique a démontré quantité de questions sans réponses sur l'opportunité du projet THT/EPR. Elle a aussi démontré l'absence complète de législation de protection de la santé publique et de celle des élevages concernant les lignes THT en projet et en fonctionnement. Un avis favorable même avec réserves serait incongru et serait un parti pris incohérent aujourd'hui avec le principe constitutionnel de précaution. **La santé publique fera-t-elle une fois de plus les frais de la raison d'État au service d'intérêts industriels et commerciaux discutables ?**

Enfin, soulignons la nouvelle tentative du préfet de la Manche d'outrepasser son rôle en communiquant sur la possible remise du rapport d'enquête publique à la rentrée, alors que les commissaires enquêteurs ont 6 mois pour remettre ce rapport (soit décembre 2009). Ceux-ci ont d'ailleurs annoncé qu'ils prendront leur temps. Nous verrons bien. Reste que les propos du préfet montrent bien la raison d'État qui entoure les projets de l'EPR et de la THT, au détriment de la santé publique. Mais les projets qui vont à l'encontre de l'intérêt général peuvent toujours être stoppés par des mobilisations collectives (de même que les préfets peuvent être changés !)

Contacts : S. Rozé (35) : 06 72 87 40 01
 C. Surbled (50) : 06 71 89 76 22
 A Ruamps (53) : 02 43 05 26 33

e-mail : contact@stop-tht.org Site internet : <http://www.stop-tht.org>